



Goéland leucophaea

Règlementation et bonnes pratiques À LA PLAGE



Sterne caugek

Ouvrez les yeux... Mais gardez vos distances

De nombreuses espèces fréquentent les eaux du Parc naturel marin et sont facilement observables depuis le bord. Enfilez votre masque et partez à leur rencontre, tout en gardant un **comportement respectueux** pour ne pas les déranger !

Sar à tête noire



Gardez vos provisions pour vous

Les poissons méditerranéens se nourrissent principalement de petits animaux (mollusques, crustacés, autres poissons), leur système digestif n'est **pas du tout adapté** à des **nourritures grasses** et sucrées comme le pain, les chips ou autres biscuits.



Oblade



Sar tambour



Sar commun

Laissez passer les UVs



En se baignant, la crème se répand à la surface de l'eau et empêche les rayons du soleil d'atteindre les plantes marines... Qui en ont besoin pour vivre !

Choisissez des soins solaires **non polluants** et **respectueux des océans**.

Les dunes de plage

La dune est la première **protection contre l'érosion**. Elle héberge une biodiversité spécifique. La piétiner c'est la "tuer"... alors suivez les chemins balisés.



Quand le vent soufflera...

Quand le vent se lève, **accrochez bien vos affaires** et ne laissez pas vos bouées, parasol et autres effets devenir de **nouvelles espèces envahissantes** de la Méditerranée !

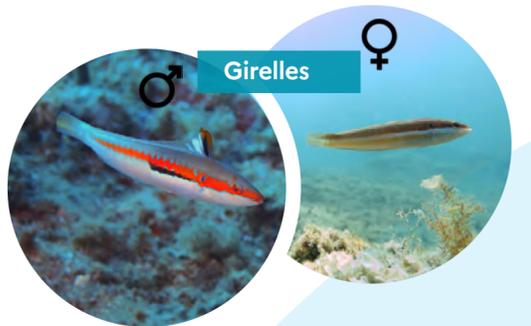
Ne laissez rien derrière vous



Emmenez, quand c'est possible, un **sac poubelle** pour ramener vos déchets. Et pourquoi pas pour **ceux que vous trouverez sur la plage** ? **Il est encore temps de les intercepter** avant qu'ils ne finissent en mer !



Saupe



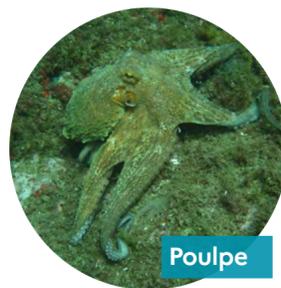
Girelles

Sauvons nos poussins !

Le gravelot et la sterne naine sont des espèces **protégées**. Ils nichent tous les deux sur les plages du Parc marin et cachent leur oeufs sur le sable, les rendant difficilement repérables à nos yeux : **attention à ne pas marcher dessus** !



Gravelot à collier interrompu



Poulpe



Tomate de mer

Je peux trouver plein d'informations sur les espèces observées sur le site



Dans le Parc naturel marin, j'agis pour mon environnement

Le Parc est une aire marine protégée de 4010 km², gérée par les acteurs du territoire !



Plus d'informations sur la réglementation du Parc ici :



Signalez les pollutions, animaux échoués ou toute information importante au Parc via le **numéro de permanence** :

07 85 71 38 99

Parc naturel marin du golfe du Lion
2 impasse Charlemagne
66700 Argelès-sur-Mer
Tél: 04 68 68 40 20
www.parc-marin-golfe-lion.fr
parc.naturel.marin.golfedulion

